

14ème législature

Question N° : 92297	De M. Philippe Armand Martin (Les Républicains - Marne)	Question écrite
Ministère interrogé > Économie, industrie et numérique		Ministère attributaire > Économie
Rubrique >entreprises	Tête d'analyse >investissements	Analyse > investissements étrangers.
Question publiée au JO le : 05/01/2016 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Date de renouvellement : 12/04/2016 Date de renouvellement : 19/07/2016 Date de renouvellement : 25/10/2016 Date de renouvellement : 07/02/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Philippe Armand Martin attire l'attention de M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique sur les investissements étrangers en France. Depuis le début de l'année 2014, les entreprises étrangères ont consacré 145 milliards d'euros pour acquérir des entreprises françaises alors que dans le même temps les entreprises françaises n'ont consacré que 88 milliards d'euros d'acquisition hors des frontières. Contrairement à ce qui prévalait en 2013, la France et les entreprises françaises sont devenues des cibles pour les investisseurs étrangers. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures que le Gouvernement entend mettre en œuvre pour préserver les entreprises françaises des acquisitions étrangères et ce plus particulièrement dans les secteurs industriels stratégiques.